

# « Collège 2016 » Révolution pédagogique ou contre-réforme ?

Avec les nouveaux statuts des personnels dès 2015, puis le nouveau socle commun de compétences et de connaissances et les nouveaux programmes, la « réforme » du collège parachève le projet d'école du socle (de la maternelle au collège). Si la communication gouvernementale met l'accent sur d'alléchants projets interdisciplinaires, des programmes allégés laissant plus de place à la liberté pédagogique ou diverses façons d'améliorer la participation des élèves et des familles à la vie du collège (conseils de délégués de vie collégiennes, la mise en place d'un journal ou autre média dans chaque collège...), le bel emballage cache un cadeau empoisonné dès que l'on y regarde de plus près.

## Le deuxième casse du siècle

En 2002, la mise en place des Itinéraires de découverte en collège s'était faite à moyens constants, c'est-à-dire en utilisant des heures auparavant affectées dans les enseignements disciplinaires et en généralisant les horaires plancher dans quasiment chaque matière. Une fois le holdup réussi, les IDD ont petit à petit disparu. Cette fois-ci, il s'agit des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) mais le coup est le mêmes : les horaires dévolus à ces EPI doivent aussi servir à l'accompagnement personnalisé (AP) et aux options (langues anciennes...).

	VOLUME HORAIRE ACTUEL		VOLUME HORAIRE PREVU EN 2016
6e	25h + 2h d'accompagnement aux élèves	6e	23h + 3h d'accompagnement personnalisé
5e	23h + 2h projets + 0h30 non affectée (+ 2h facultatives)	5e	22h + 4h d'EPI et/ou AP
4e	26h + 2h projets + 0h30 non affectée (+ 3h facultatives)	4e	22h + 4h d'EPI et/ou AP
3e	25h30 + 3h découverte professionnelle (+ 3h facultatives)	3e	22h + 4h d'EPI et/ou AP
Total	<b>99h30</b> d'enseignements obligatoires + <b>9h</b> d'aide et/ou projets découverte + <b>1h</b> à répartir par l'établissement. (+ <b>8h</b> facultatives selon l'établissement).	Total	<b>89h</b> d'enseignements obligatoires + <b>15h</b> d'EPI que le chef d'établissement aura désormais le pouvoir d'organiser.

En diminuant les enseignements communs, en traitant de plus en plus la difficulté scolaire hors de la classe, on ne fait que renforcer les inégalités que l'on prétend combattre.

## L'Éducation nationale ou la culture de l'usine à gaz

Ce projet permet aussi de globaliser les heures des disciplines par trimestres ou semestres, de varier selon les années, en gardant le total prévu dans un cycle (le cycle 3 s'étend de la 5ème à la 3ème). Il permet aussi de globaliser les heures au sein du pôle artistique (musique et arts plastiques) ou au sein du pôle scientifique (Physique Chimie, SVT, Technologie, Mathématiques). Apparemment notre ministère a le goût des emplois du temps casse-tête ! Pour ce qui est des projets d'EPI, associant des professeurs de diverses matières, ils doivent être proposés par le conseil pédagogique et validés par le conseil d'administration. Concertation, préparation, paperasse et réunionite... on n'est plus très loin des 35 heures de présence dans l'établissement que quelques ministres nous promettaient.

Outre l'accroissement du rôle du conseil pédagogique, dont les membres sont choisis par le chef, il est aussi prévu de nous rajouter une multitude de petits-chefs chargés d'encadrer notre travail et pourquoi pas de veiller à nos résultats : coordinateurs de cycles, conseils de cycles, référents pour chacun des 8 thèmes d'EPI... On parlait de liberté pédagogique ?

L'usine à gaz que va représenter la mise en place des EPI et du nouveau socle ne peut que déboucher sur une nouvelle augmentation de la charge de travail des enseignants et enseignantes. SUD Éducation Alsace propose :

- Une décharge de trois heures d'enseignement pour tous les enseignants afin de faciliter le travail en équipe,
- Des moyens horaires qui permettent les dédoublement et le co-enseignement, selon des modalités décidées par les équipes.

Pour une analyse plus détaillée du projet « Collège 2016 », voir notre site : <http://sudeducalsace.info/>

**Derrière le maquillage pédagogique, le projet Collège 2016 reste dans la ligne de ce gouvernement (et des précédents) : réduction budgétaire et caporalisation !**

**SUD éducation appelle à se réunir pour débattre des enjeux de la réforme, élaborer des revendications et construire la mobilisation contre ce projet et pour une autre réforme.**

**Toutes et tous en grève le mardi 19 mai**

**Rassemblement à Strasbourg à 11 h devant le Rectorat (rue de la Toussaint)**

**Rassemblement à 10h30 à Mulhouse, place de la Bourse**